

## APEL Ste-Marie : Résultats du sondage, printemps 2011

### COMMENTAIRES DES RÉPONDANTS. Compilation 31 août 2011

#### PARTIE 1 : Connaissance des associations. Q-1 à Q-6

- Je ne comprends pas pourquoi on vérifie si nous connaissons les associations de sports nautiques et de chasse et pêche
- Q-6: Association des propriétaires.... À quel coût?
- Q-6 : Quelle sera la cotisation?

#### PARTIE 2 : La qualité de l'eau du lac Ste-Marie Commentaires des répondants, Q-7 à Q-22

- Nous devons abolir les gros bateaux et le wake sur notre petit lac étroit
- Il faut interdire la musique sur le lac
- Q-19: Présence de bateaux et influence sur la qualité de l'eau.... Le problème est plutôt les fausses septiques
- Il faut plutôt se pencher sur les problèmes de fausses septiques que sur la 1/2 heure de ski nautique que le skieur fera quelques fois durant l'été
- Les moteurs deux temps devraient être interdits immédiatement
- Tous les résidents doivent avoir une fausse septique en bon état
- Q-21, les bateaux et les motos marines sont trop puissants
- Il ya trop de gros bateaux qui font de la vitesse sur le lac Ste-Marie et c'est dangereux. Les gens ne peuvent pratiquement plus se baigner, nager, etc.....
- Nos quais sont toujours cassés et arrachés. "Ca coûte cher à chaque printemps pour les faire réparer. Les pontons et canots seulement devraient être ... acceptés. Ils vont lentement, sont silencieux et propices à s'amuser
- Il ne devrait n'y avoir aucune concession quant à la qualité de l'eau
- Protéger...Protéger...Protéger...
- Il faut resserrer l'usage des bateaux moteurs et passer à d'autres types de bateaux non polluants et non bruyants.
- Vous ne demandez pas si les riverains apprécient la musique fournie «gratuitement» par certains propriétaires de bateaux. Ma réponse aurait été NON. Même chose avec les bateaux sans silencieux ou faits pour qu'on «apprécie» le bruit de leur moteur.
- Il serait intéressant d'interdire les motos marines et les bateaux de surf. Aussi pourquoi ne pas songer à protéger le réseau des sentiers avec le concours de Conservation.
- Q-20 : Moteur à deux temps.... Ce sont les plus gros moteurs qui sont dangereux.
- Évaluation de la qualité de l'eau potable offerte par la municipalité. Faire des tests.
- Il faut surveiller attentivement les activités de la carrière Bastien. Beaucoup de sédiments se déversent dans le lac. Il y a en plus risque de pollution par produits industriels dérivés.

- La carrière Bastien est aux abords du lac, ce qui laisse une cicatrice dans le paysage et rien n'est fait pour revitaliser la berge. Vraiment déplorable.
- Maximiser la force des moteurs (100HP). Prohiber les bateaux à vagues.
- Enlever les motos marines qui prennent trop d'essence, donc remplissage fréquent et déversement dans le lac.

### **PARTIE 3-A: La pratique des sports nautiques sur le lac Ste-Marie : Q-23 à Q-36**

- Planche à voile: impraticable aujourd'hui malheureusement à cause du wake
- J'ai été renversé en canot par un bateau à vague
- Le wake et le surf devraient être bannis du lac Ste-Marie
- Il faut interdire la location de motos marines
- Il faut réduire la vitesse et la grosseur des bateaux
- J'ai un bateau que je ne conduis pas mais que mes enfants utilisent 4-5 fois par années. Je préfère le pédalo
- Q-23: Baignade et natation..... Pas les fins de semaine
- Q-26: La vitesse est bien contrôlée quand la patrouille est présente
- Il y a des journées en été où l'achalandage des bateaux est beaucoup trop élevé et le tout aux dépens de la sécurité
- Plus de journées sans moteur
- Q-36 : Je suggère une journée «sans moteur» par mois en juin, juillet et août.
- Q-29 : Respect de bouées...Aucune limite valable actuellement.
- Nulle part vous ne parlez des bruits de moteurs et systèmes de sons qui sont un GROS irritant sur le lac Ste-Marie.
- Est-ce réalisable «une journée sans moteur»?
- Q-24 : Notre lac est trop petit (5 baies).
- Q-28 : Les bouées ne sont pas toutes à 30 mètres de la rive.
- Q-36 : Journée sans moteur.... Ça j'aimerais beaucoup. Mais pas une journée de pluie. Pour nager librement.
- Les passages d'accès au lac (servitudes) ont pour fonction première la mise à l'eau de petites embarcations (canot, kayak, etc.) afin d'accommoder les arrière-lots et non pour l'installation de quais permanents pour y arrimer des bateaux à moteur. Ce ne sont pas des marinas de fortune.
- C'est devenu dangereux de circuler en canot ou kayak car des conducteurs de bateaux sont très dangereux. Ça ne fait que deux ans que je connais le secteur et c'est pire d'une année à l'autre.
- Localiser des endroits pour la pratique de tube et de wake board ainsi que pour le ski nautique. Il y a beaucoup de non-résidents avec des motos marines qui ne respectent pas la réglementation et qui, avec un engin de 5000 \$, viennent déranger les résidents du lac et déranger la faune.
- Il faut limiter l'accès au lac aux riverains et encadrer les sports de tire.
- Il faut travailler pour protéger la faune tel que le poisson et les huards

### **PARTIE 3-B : La Patrouille nautique : Q-37 à Q-41**

- Quand il y a du trafic sur le lac, la patrouille n'y est pas. Quand c'est calme, elle arrive. C'est une vraie farce.
- La patrouille nautique ne fait rien
- La patrouille nautique est agréable pour les patrouilleurs qui se promènent quand il n'y a personne sur le lac
- Q-40: Approche plus coercitive, Surtout quand il le faut...
- Plus de patrouilles les dimanches et jours fériés
- La patrouille actuelle et celle des dernières années est totalement inefficace. C'est de la poudre aux yeux, une dépense inutile et un service sans pouvoirs réels.
- Les éternels discours des élus sur la «sensibilisation» et «l'éducation» ne donnent pas de résultats visibles.
- Une patrouille efficace doit avoir des droits policiers et de mise à l'amende immédiate
- La SQ s'acharne sur l'équipement pour grandes surfaces et des détails techniques. Elle ne connaît pas les sports que nous pratiquons. La patrouille SAH est meilleure
- Malheureusement, la patrouille nautique ne travaille pas le soir et quelques jeunes sont très bruyants le soir après 8 heures: bateaux, moto marines, musique...
- La patrouille nautique doit pouvoir intervenir de façon plus agressive et émettre des contraventions.
- Q-40 : Amendes après avertissement.
- Une patrouille nautique qui ne fait que regarder et baisser les épaules est inutile.
- La patrouille est surtout active sur le lac St-Joseph plus que sur le lac Ste-Marie.
- Q-41 : Présence de la patrouille nautique SQ.... Surtout les fins de semaine.
- Q-44 : Concentration des bateaux...Les week-end de juillet, c'est dangereux
- C'est véritablement dangereux ces bateaux avec `vagues`en arrière
- Plus de patrouille de la SQ. (Avant qu'un décès n'arrive, nous devons agir...)
- Demander à la SQ de patrouiller davantage surtout les fins de semaine et émission de contraventions.
- Plus souvent, même toutes les fins de semaine.
- Beaucoup de motos marines ne sont pas `pour des résidents`et ne sont conduites par des gens pas conscients du dérangement qu'ils causent pour nous et pour la faune

### **Partie 3-C : Les vagues et l'érosion des berges : Q-42 à Q-50**

- Le problème est pour ceux en face de la zone de pratique des sports de remorquage
- Les bateaux doivent passer et non tourner en rond
- La distance par rapport aux berges devrait être réglementée car certains quais flottants pour la baignade empiètent sur la zone de circulation
- Si rien n'est fait, nos propriétés baisseront de valeur et nos taxes AUSSI
- Q-49:Concentrer les bateaux à certains endroits.... NON, personne ne veut les bateaux exclusivement en face de chez lui pour les vagues et le bruit
- Q-49 : Lac trop petit. Mieux vaut répartir le carnage que de le concentrer dans une seule baie.
- Q-49. Pas sûr que ce serait plus sécuritaire avec tout le monde à la même place en même temps.
- Q-49 OUI pour les endroits spécifiques. NON pour les heures spécifiques
- Q\_48: Érosion....C'est parfaitement visible sur ma berge

- Question de gros bon sens. Mes enfants ont grandi avec les sports nautiques. Ils sont maintenant grand et sont actifs 3 fois par années.....Ma femme et moi, 15 fois par année environ, pour 20 minutes
  - Certains bateaux devraient être interdits. Nous sommes sur nos quais à se faire «balloter» au point d'être obligés de quitter
  - Plusieurs de mes amis visiteurs m'ont dit qu'ils ne se baigneraient pas dans le lac Ste-Marie à cause de l'indiscipline des utilisateurs du lac.
  - Q-42: Érosion des berges.... Depuis la venue des bateaux «surf»
  - Q-50: valeur de propriété.... À l'inverse, je crois qu'ultimement la présence de bateaux motorisés pour remorquage (surf et wake) et la détérioration de la qualité de l'eau réduiront la valeur de ma propriété.
  - Q-50 : De plus en plus de gens recherchent des lacs sans bateau moteur. Les bateaux avec remorques de type «trippe» font beaucoup de bruit et de dommages en tournant en rond.
  - Q-50 : Valeur de propriété.... Le ski nautique OUI. Le wake NON.
- 
- Pour satisfaire certaines personnes propriétaires de gros bateaux et insouciants de l'avenir de notre lac, la municipalité est prête à sacrifier le lac Ste-Marie.
  - SVP interdire les motos marines et la pratique de surf avec ses grosses vagues.
  - Notre terrain rapetisse d'année en année.
  - Il y a trop de gros bateaux pour la largeur du lac.
  - Alternier jours pairs/impairs avec moteurs/sans moteurs.
  - Les bateaux de wakweboard créent beaucoup de dommages à nos rives et favorisent l'érosion des berges.
  - Les bateaux à vagues sont un désastre pour le lac.
  - Les sports de remorquage devraient absolument être encadrés. Pour ceux qui n'ont pas de logique et pas de respect de la faune.
  - Idéalement seulement des pontons avec moteur 4 temps.

#### **PARTIE 4 : Protéger l'environnement en dehors de l'eau : Q-51 à Q-56**

- Q\_53: Chaque résidence doit être individuelle dans l'approche des bandes riveraines. Cela veut dire être logique
- Il faut connaître l'état de l'eau usée retournée dans notre lac. Si c'est bien géré, ce n'est pas inquiétant
- Nous avons été déçus d'apercevoir que la source d'eau le long de la route vers Ste-Agathe est fermée. Étant chimiste.....mon mari avait analysé cette eau et l'avait trouvé très riche en minéraux et spécialement bonne pour la santé.... C'était une attraction que cette source.
- Q-54: responsabilité de SAH d'inspecter les fosses septiques.... C'est surement plus important que le réaménagement des bandes riveraines car ces eaux usées vont directement dans le lac.
- Le danger vient beaucoup plus des gros bateaux à vagues que des rives que ceux-ci détruisent.
- Le rejet de l'usine d'épuration dans le lac est INACCEPTABLE
- Il faut voir le ruisseau provenant de la carrière Bastien sur chemin des Cascades qui est plein de sédiments et se vide dans le lac (couleur brun café).

#### **PARTIE 5 : La vie communautaire à SAH : Q-57 à Q-63**

- Q-61: Ok pour de nouveaux commerces tant que je n'ai pas à payer de taxes pour les garder en vie
- Q-59: Le Centre de ski Avalanche est un gouffre

- Le développement et la promotion de SAH devraient être axés sur la beauté de la nature et les sports de plein air
- Q-63: Plus maintenant car notre lac est trop bruyant
- Q\_63: Je recommanderais ..... OUI S'ils ne sont pas dérangés par les moteurs à toute heure
- Q-63: Je recommanderais..... NON Il ya trop de bruit maintenant surtout les fins de semaine. Il y a aussi les hélicoptères ...qui se promènent 5-6 fois par jour. Des allées et venues qui font un bruit infernal et qui dérangent énormément la faune dont les huards
- Utilise les services du paysagiste et de St-Adolphe Marine

### **Partie 6 : Identification. Commentaires généraux**

- Produire un guide pour les nouveaux arrivants.
- Sondage, bonne initiative.
- Important de vérifier la qualité de l'eau potable régulièrement.
- J'aimerais faire du pédalo et du canot dans le calme.
- Très bon sondage. Merci.
- Le wake et le surf devraient être bannis du lac.
- Ne lâchez pas votre travail. Moi je n'ai pas le temps de m'investir autant que je voudrais...Merci.
- Envoyer de brefs communiqués et rapports d'activités durant l'année, par courriel ou par la poste.
- Un petit bijou de coin de pays.
- Tous les résidents doivent avoir une fosse septique en bon état.
- Les moteurs à deux temps doivent être interdits immédiatement.
- Bravo pour votre travail.

Compilation : PGM, 31 août 2011